

Gestion des dossiers en ressources humaines

Ressources humaines - Théorique

Objectif :

Savoir tenir les dossiers personnels en conformité avec le RGPD

Programme :

- Tenue des dossiers
- Éléments obligatoires
- Pièces et mentions interdites
- Dématérialisation
- Méthode d'enregistrement et de numérotation
- Règles de conservation
- Effacement et retrait des pièces
- Modalités de communication

Durée :

- 3 heures

Public :

- Gestionnaire ressources humaines

Prérequis :

- Aucun

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et cas pratiques reposant sur des problématiques de gestion en collectivité
- Remise d'un support de formation